

**RAPPORT N° 03/6-46
au Conseil Municipal**

OBJET

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS
(4 emplois contractuels de Secrétaire)**

Il apparaît nécessaire de renforcer temporairement le secrétariat des services communaux.

Je vous propose à cet effet la création de 4 emplois contractuels de Secrétaire à l'effectif communal, en vertu de l'Article 3 alinéa 2 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, pour faire face à un besoin occasionnel.

Le contrat pourra être conclu pour une durée de 3 mois renouvelable 3 mois.

L'agent sera notamment chargé de l'organisation et de la gestion du secrétariat :

- gestion de l'information ;
- réception des appels téléphoniques ;
- enregistrement et répartition du courrier ;
- organisation et préparation des supports de réunion ;
- suivi de relances et échéances.

Le recrutement se fera parmi les candidats de niveau V au minimum.

Le niveau de rémunération sera fixé entre 1 146,10 et 1 603,88 euros bruts mensuels en fonction de l'expérience et du niveau du candidat retenu.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**



DELIBERATION N° 03/6-46
du Conseil Municipal
en séance du mardi 16 décembre 2003

OBJET

GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS
(4 emplois contractuels de Secrétaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/6-46 présenté par le Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve la création de 4 emplois contractuels de Secrétaire à l'effectif communal.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 DEC. 2003

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

